

ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Hubert-Maisonneuve tenue le 14 janvier 2025 à 18 h 45

<u>Présences</u>	Pascale Poirier	parent
	Patricia Pagé	parent
	Stephan Martin	parent
	Fanny Tétreault	parent
	Isabelle Beauchemin	parent
	Paul Siewowo	parent
	Alexia Allard	Membre de la communauté
	Gabriel Marinier-Asselin	personnel de soutien
	Steve Morin	enseignant
	Diane Festekjian	enseignante
	Isabelle Bois	enseignante
	Bruno Demers	enseignant
	Christine Gauthier	directrice
	Céline Cellard	directrice adjointe
	Nadine Beaudet	directrice adjointe

Absences :

aucun



1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des nouvelles directions adjointes
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2024
5. Suivi :
 - Entente de service – uniforme scolaire
6. Question du public
7. Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements
8. Suivi projet éducatif
9. Sondage auprès des élèves
10. Code de vie 2025-2026 : Cellulaire
11. Activités – sorties – levées de fonds
12. Mot du représentant au comité de parents
13. Mot du personnel
14. Mot de la direction
15. Mot de la représentante de la communauté
16. Varia
17. Question à la direction
18. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il y a un quorum et l'assemblée débute à 18 h48.

PRÉSENTATION DES NOUVELLES DIRECTIONS ADJOINTES

PRÉSENTATION DE NADINE BEAUDET, DIRECTRICE ADJOINTE PAR INTÉRIM QUI ÉTAIT ABSENTE LORS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE.

PRÉSENTATION DE CÉLINA CELLARD, NOUVELLE DIRECTRICE ADJOINTE.

C.E.24-25/31

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Poirier propose l'adoption de l'ordre du jour.

Mme Pagé appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

C.E.24-25/32

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2024

M. Martin propose l'adoption du procès-verbal.

Mme Tétreault appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

SUIVI : ENTENTE DE SERVICE – UNIFORME SCOLAIRE

M. BARBEAU A FAIT QUELQUES APPELS. DES SUIVIS SERONT FAITS LORS D'UNE PROCHAINE RENCONTRE.

QUESTION DU PUBLIC

Aucune question.

C.E.24-25/33

MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS

Les sommes attendues, relatives aux mesures budgétaires, ont bien été reçues par l'école. Ces sommes incluent le budget pour contrer la violence, des activités parascolaires, etc.

Mme Beauchemin propose l'adoption des mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements.

M. Siepowo appuie cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

C.E.24-25/34

SUIVI PROJET ÉDUCATIF

M^{me} Cellard présente le projet éducatif.

Les enjeux (1- La réussite éducative et le bien-être des élèves et 2- et les divers objectifs s'y rattachant sont présentés.

Mme Bois propose d'approuver le suivi du projet éducatif.

M. Marinier-Asselin appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/35

SONDAGE AUPRÈS DES ÉLÈVES

À partir du 10 février (au niveau du sec. 1), les élèves vont compléter le sondage intimidation/violence.

Des questions supplémentaires pourraient aussi être présentées aux élèves d'ici la fin de l'année (ex: uniforme scolaire, activités, comment s'est passé ton passage primaire/secondaire, etc.).

Il est proposé de préparer des questions pour un sondage qui pourrait être répondu en novembre prochain en lien avec le passage primaire-secondaire puisque nous sommes présentement trop avancés dans l'année pour que ce sondage ait un réel impact.

À suivre.

M. Morin propose d'approuver le sondage auprès des élèves.

Mme Festekjian appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/36

CODE DE VIE 2025-2026 : CELLULAIRE

UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Tel que la loi gouvernementale le mentionne, le code de vie stipule que les appareils électroniques doivent absolument rester dans les casiers et être fermés lors des périodes de cours. Les appareils sont actuellement acceptés en classe seulement en situation de projet pédagogique dirigé.

Désirons-nous:

- accepter que les appareils ne soient utilisés qu'à la cafétéria?
- interdire le cellulaire à l'école/ sur le terrain de l'école?
- interdire le cellulaire en tout temps sauf sur l'heure du dîner?

Si nous désirons l'interdire, avons-nous les moyens de le faire?

Question de sécurité, il est suggéré que les jeunes n'aient pas accès à leur appareil lors des pauses.

Question de sociabilité, il est suggéré que l'appareil ne soit pas accepté en classe.

Que faire avec les élèves anxieux ou avec des troubles d'intégration si les élèves ne peuvent plus l'utiliser pendant les pauses?

L'organisme Développe Action présente des ateliers sur les dépendances aux appareils électroniques.

L'équipe-école aura aussi une discussion à ce sujet lors de la journée pédagogique du 24 janvier 2025.

Il est suggéré que:

- les niveaux d'interventions soient revus dans le code de vie.

Les parents du CE sont favorables à une utilisation plus réduite de l'utilisation des appareils électroniques à l'école.

De l'information sera aussi partagée aux parents via l'Info-parents

Mme Bois propose d'entamer des discussions sur l'utilisation du cellulaire pour 2025-2026.

M. Demers appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/37

ACTIVITÉS-SORTIES-LEVÉES DE FONDS

M^{me} Gauthier présente les activités reçues à ce jour.

- **Défi 3 km** le 22 mai prochain (remis au 23 en cas de pluie). - **accepté**
- M. Marinier-Asselin présente une demande de campagne de financement pour le voyage à New York: emballage au Maxi à Lorraine. La cagnotte sera divisée parmi les élèves qui seront présents et au prorata du nombre d'heures travaillées. **accepté**

Mme Pagé propose d'approuver les activités.

Mme Festekjian appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Poirier indique qu'il n'y avait pas de représentant de l'école lors de la rencontre.

Le Gala reconnaissance, qui remercie les parents-bénévoles, aura lieu à la fin de l'année.

Sondage sur la gouvernance scolaire: envoyé aux parents du CE. À répondre avant le début de février.

On doit mettre le Code de vie de l'école à jour sur le site web de l'école.

MOT DU PERSONNEL

Les éducatrices et la direction font une tournée de classe pour rappeler les règles du code de vie.

Tout va bien.

Voyage de ski (mont Ste-Anne et Massif) la semaine prochaine.

Fin de l'étape le 7 février. Tout va débouler; la fin de l'année approche.

MOT DE LA DIRECTION

Information: surveillez vos courriels concernant la tenue ou non de la rencontre du mois de février.

MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Un projet d'activité découverte est mis sur pied pour que des élèves puissent vivre différents hobby (arts martiaux, cuisine et projets artistiques).

VARIA

Aucun.

QUESTION À LA DIRECTION

Aucune question.

C.E.24-25/38

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Mme Beauchemin, dûment appuyée par Mme Poirier, il est résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 42.

La proposition est approuvée à l'unanimité

Prochaine réunion : 11 février 2025

Patricia Pagé
Présidente

Isabelle Bois
Secrétaire

